



**Executive Board of the
United Nations Development
Programme and of the
United Nations Population Fund**

Distr.: General
(Date)

Original: Language

Annual session of (2011)

(date), (Location)

Item (number) of the provisional agenda

Country programmes and related matters

Draft Programme de Pays pour la Mauritanie (2012-2016)

Contents

	<i>Paragraphs</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	I	2
II. Leçons tirées de la coopération passée.....	II	2
III. Programme proposé.....	III	3
IV. Gestion, suivi et évaluation.....	IV	5
Annexe Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Mauritanie.....		6

I. Analyse de la situation

1. La crise politique de 2008 a débouché en juillet 2009 sur l'organisation d'élections présidentielles. L'année 2010 a été marquée par la reprise de la coopération entre la Mauritanie et ses partenaires suite au retour à l'ordre constitutionnel. Sur le plan politique, les acteurs nationaux concernés continuent de négocier les modalités du dialogue et de la réconciliation nationale. Les autorités publiques ont engagé des réformes axées sur la bonne gouvernance et l'amélioration des conditions de vie des pauvres. En 2010, le Pays a entrepris les travaux pour la formulation du 3^{ème} plan d'action (2011-2015) du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP III).

2. Cependant, les défis de développement demeurent importants. La Mauritanie reste classée parmi les Pays les Moins Avancés, avec un PIB par habitant de 1123 USD en 2010. L'économie, faiblement diversifiée, subit fortement les chocs extérieurs. La situation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ne traduit pas d'amélioration substantielle depuis quelques années. Le rapport 2010 montre que les déficits principaux concernent le secteur de la santé, de l'environnement, de l'emploi et du genre. Ainsi, les taux de mortalité infanto-juvénile et maternelle se situent à des niveaux très élevés (122 /1 000 et 686/ 100 000, pour des cibles fixées à 45 et 232 à l'horizon 2015). En matière de genre, même si la parité est atteinte dans le cycle primaire, on note des retards substantiels au niveau de la participation économique des femmes et de la parité filles/garçons dans le secondaire. La situation globale des OMD se traduit par un faible niveau de développement humain en 2010 avec un IDH de 0,433, plaçant le Pays au 136^{ème} rang mondial sur 169 pays classés. Il convient de constater que les stratégies successives de lutte contre la pauvreté ne sont pas parvenues à réduire le phénomène dans le milieu rural où vit la majorité de la population (62%). En effet, malgré une diminution globale de l'incidence de la pauvreté (46,7% à 42% entre 2004 et 2008), on relève une légère augmentation du phénomène en milieu rural (59 à 59,4%). Cela s'explique par le faible impact des stratégies de développement dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Par ailleurs, le développement des services de base reste insuffisant. En matière d'emploi, les taux de chômage (31%) et de sous-emploi (14%) sont élevés, et le secteur informel très dominant (85%).

3. Selon les années et périodes de l'année, entre 18% et 31% de la population rurale sont dans une situation d'insécurité alimentaire, ce qui est lié, entre autres, à un faible accès des populations aux ressources productives, qui demeurent limitées et fragilisées par la dégradation des terres et les effets des changements climatiques. La Mauritanie est confrontée à d'autres défis liés au changement climatique (inondations, sécheresses, montée des eaux marines, dégradation de la biodiversité), avec des conséquences négatives sur le développement humain.

4. Malgré les efforts du Gouvernement en faveur de l'unité nationale, à travers notamment les programmes de réinsertion des rapatriés et d'éradication des séquelles de l'esclavage, la poursuite des réformes en matière de gouvernance démocratique et économique demeure indispensable. Ainsi, convient-il de renforcer les institutions démocratiques, de poursuivre la lutte contre la corruption et soutenir les politiques d'emploi et de lutte contre la pauvreté afin d'atténuer les risques de fragilisation de la cohésion sociale. Par ailleurs, le climat d'insécurité qui règne dans la sous-région est une autre source de préoccupation majeure, qui nécessite des actions à impact rapide sur la création d'emplois chez les jeunes.

II. Leçons tirées de la coopération passée

5. Les conclusions des différentes évaluations réalisées pendant la période d'exécution du programme de 2009 à 2010 ont permis de mettre en exergue un certain nombre de résultats, nonobstant la brève durée du programme, qui s'est déroulé pour une grande partie de 2009 dans une situation de crise institutionnelle. Dans le domaine de la gouvernance démocratique, le PNUD a apporté une contribution au renforcement des capacités du Parlement, qui s'est doté de la première Commission d'Information. L'appui

du PNUD a permis l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et l'élaboration d'une stratégie nationale d'institutionnalisation du genre. Dans le domaine de l'environnement, l'appui du PNUD a permis l'inclusion de la gouvernance environnementale dans le plan d'action du CSLPIII et la formulation de Agenda 21 dans 4 départements. Néanmoins, les capacités pour l'opérationnalisation des engagements en matière de gouvernance environnementale, surtout au niveau sectoriel et régional, demeurent à renforcer. Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, le PNUD a contribué à élargir la base d'analyses indispensables à la définition des stratégies et politiques de développement et a apporté son appui à la formulation du CSLPIII et de ses déclinaisons régionales. Le PNUD a aussi contribué au succès de la Table Ronde pour la Mauritanie à Bruxelles en 2010, qui a permis de mobiliser d'importants engagements financiers pour le développement. L'appui du PNUD a permis la mise en place d'infrastructures communautaires et de mécanismes de gestion conjoints entre populations rapatriées et populations d'accueil. Le programme précédent a connu certaines difficultés, notamment la faiblesse des capacités d'exécution nationales et l'instabilité institutionnelle, qui n'a pas favorisé la pérennisation des interventions. Le programme proposé s'appuiera sur les leçons apprises en (i) privilégiant les interventions ayant un impact direct sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables (ii) renforçant la prise en compte efficiente de la dimension renforcement des capacités du Gouvernement et de la société civile, surtout pour le pilotage du développement au niveau décentralisé (iii) intégrant la possibilité d'un appui soutenu à l'exécution nationale et (iv) renforçant l'appui institutionnel à la lutte contre la corruption.

III. Programme proposé

6. Le présent programme, qui couvre la période de l'UNDAF (2012-2016), intervient en appui aux efforts nationaux pour la réalisation des priorités stratégiques du CSLPIII (2011-2015). Les efforts du PNUD porteront sur la création d'un environnement favorable pour le développement, à travers la consolidation de la gouvernance démocratique, et le soutien aux politiques et stratégies nationales de développement, notamment dans les 4 régions ciblées par les interventions du PNUD en matière de planification du développement humain (Programme ARTGOLD). Des programmes communautaires intégrés seront mis en œuvre, ayant un impact multiplicateur sur l'amélioration de la cohésion sociale et l'unité nationale, et mettant en relation la lutte contre la pauvreté à travers la création d'emplois au niveau local avec les impératifs d'amélioration de la sécurité alimentaire, d'atténuation des effets du changement climatique et de renforcement de la participation et de la gouvernance locale. Les interventions seront conduites en partenariat avec les acteurs clé du Gouvernement, ainsi que les agences du SNU et la société civile. L'assistance du PNUD sera focalisée sur trois axes fondamentaux: 1) Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire 2) Gouvernance démocratique, économique et cohésion sociale et 3) Bonne gouvernance environnementale.

Axe 1 : Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire

7. L'action du PNUD sera focalisée sur trois priorités: 1) la formulation de stratégies et politiques axées sur la croissance inclusive pour un meilleur accès des pauvres aux moyens et techniques de production; 2) la formulation de stratégies et politiques axées sur la création d'emplois et d'auto-emplois, surtout pour les jeunes et les femmes; et 3) l'amélioration des capacités locales et communautaires pour la génération d'emplois et revenus à travers la préservation et valorisation économique durable des ressources naturelles, et l'adaptation aux changements climatiques. Le PNUD appuiera le gouvernement à opérationnaliser le plan d'action 2011-2015 du CSLPIII, pour sa traduction en stratégies de croissance économique et sectorielles inclusives, créatrices d'emplois, en vue d'un renforcement de la cohésion sociale et de l'accès des femmes aux facteurs de production. Par ailleurs, le PNUD assurera une meilleure connaissance du phénomène de la pauvreté dans ses différentes dimensions et sa dynamique. La stratégie nationale de sécurité alimentaire, fera l'objet d'une attention particulière, notamment en matière d'accès au capital productif, et d'application d'un cadre réglementaire pour le

foncier axé sur les droits. L'appui conseil sera corroboré par le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires au niveau local, pour la création d'opportunités d'emploi et auto-emploi, à travers la réalisation d'actions démonstratives. Les actions du PNUD dans ce domaine privilégieront des programmes de développement local ayant un impact transversal sur la protection et la valorisation des ressources naturelles, l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que la sécurité alimentaire, l'égalité de genre et la cohésion sociale. Le PNUD testera également des approches innovantes pour l'utilisation des énergies renouvelables dans le milieu rural, pour l'aide à la prise de décision et à la formulation des politiques de développement rural et d'accès universel aux services.

Axe 2 : Renforcement des institutions démocratiques, de l'administration publique et promotion de la cohésion sociale

8. L'appui du PNUD visera l'amélioration des capacités nationales à exécuter des politiques et programmes et à fournir des services et biens publics de qualité, dans un contexte d'affermissement de la gouvernance démocratique. Le PNUD focalisera son appui sur trois priorités: 1) le développement des capacités des institutions démocratiques, notamment le Parlement, pour une meilleure participation, et un meilleur contrôle de l'action publique, 2) le renforcement des capacités de l'administration publique pour une conduite plus efficace et plus transparente des politiques de développement axées sur les OMDs, et 3) le renforcement des capacités nationales pour la promotion de la cohésion sociale à travers la pleine jouissance des droits humains, surtout des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés. Le PNUD accompagnera la mise en œuvre du CSLPIII, de la stratégie d'institutionnalisation du genre, de la stratégie de lutte contre la corruption et de la stratégie des droits de l'Homme. Le PNUD appuiera le gouvernement à opérationnaliser le plan d'action 2011-2015 du CSLPIII en ce qui concerne les mécanismes de suivi-évaluation et un système fiable de collecte, analyse et diffusion de données désagrégées par sexe. En outre, l'accent sera mis sur la régionalisation du CSLPIII, impliquant les acteurs locaux et cohérente avec les stratégies sectorielles nationales, dans 4 régions pilotes. Le PNUD poursuivra également ses appuis au renforcement des mécanismes de coordination de l'aide. En outre, le cadre électoral sera renforcé, et les institutions démocratiques, notamment le Parlement, et la société civile seront appuyés.

Axe 3 : Bonne gouvernance environnementale et gestion durable des ressources naturelles dans l'optique d'une réduction de la pauvreté et d'une meilleure adaptation aux changements climatiques

9. L'action du PNUD visera certaines initiatives phares avec un impact direct sur la réduction de la pauvreté. Par exemple, le PNUD appuiera le Gouvernement dans la mise en place d'un partenariat innovant pour la protection de la biodiversité marine et côtière dans le contexte de l'exploitation gazière et pétrolière, pour protéger les ressources halieutiques du Pays. Le PNUD appuiera également les efforts du Gouvernement pour la mise en place d'un cadre propice pour le développement des énergies renouvelables, au fin de pallier la situation de pauvreté énergétique surtout dans les zones rurales. Le PNUD renforcera les capacités du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour la coordination intersectorielle, le suivi et le contrôle environnemental, et pour la mise en œuvre du Plan National pour l'Environnement, du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques, et du Plan d'Action Nationale pour la Gestion des Risques et des Catastrophes.

IV. Gestion, suivi et évaluation

10. Le Programme Pays sera exécuté essentiellement à travers la modalité d'exécution nationale, pour laquelle le PNUD pourra fournir des services d'appui ainsi qu'envisager des programmes d'appui au NEX. Dans certains cas, le PNUD pourra recourir à la modalité d'Exécution Directe après consultation avec le Gouvernement. Le PNUD pourra demander l'activation des procédures « fast-track ». Le Bureau Pays déploiera des efforts pour une intégration progressive des unités thématiques environnement et pauvreté, et pour se doter de personnel spécialisé dans la programmation du développement sensible aux

risques de crise. Le Bureau Pays assurera la coordination des activités dans les régions d'intervention à travers l'emploi de VNUs. L'année 2011 marquera l'introduction de l'approche harmonisée de transferts de fonds (HACT) par le SNU. Le Programme sera exécuté de préférence à travers des programmes conjoints du SNU, notamment dans les domaines de l'appui au système statistique national, de la promotion de la cohésion sociale, de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques. A fin de maximiser l'impact de ses interventions, le PNUD travaillera en partenariat avec un large échantillon d'OSC. La mobilisation de ressources sera renforcée à travers une stratégie avec les agences du SNU et les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Les mécanismes de suivi/évaluation du programme seront ancrés dans le mécanisme inter-agences de suivi de l'UNDAF. Les revues annuelles du programme constateront les progrès vers la réalisation des résultats qui seront consignés dans les rapports annuels.

ANNEX. RESULTS AND RESOURCES FRAMEWORK

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire (CSLP III Axe 2/UNDAF Axe 1 et 3)					
<p>COUNTRY PROGRAMME/UNDAF OUTCOMES: 1) Les populations pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire ont un accès durable aux moyens et techniques de production en vue d'améliorer leurs conditions de vie ; 2) Les populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, dans les zones d'interventions, ont accès à des opportunités diversifiées d'emploi et d'auto-emploi pour améliorer leurs revenus. 3) Les populations pauvres notamment les jeunes et les femmes au niveau local, tirent des bénéfices durables de la valorisation des ressources naturelles et de l'adaptation aux changements climatiques. Outcome indicators: Incidence de la pauvreté en milieu rural. Taux de chômage des jeunes. Related Strategic Plan focus areas: Lutte contre la pauvreté et atteinte des OMD</p>					
GOVERNMENT PARTNER CONTRIBUTION	OTHER PARTNER CONTRIBUTIONS	UNDP CONTRIBUTION	INDICATOR(S), BASELINES AND TARGET(S) FOR UNDP CONTRIBUTIONS	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS	INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME (US\$)
Le Gouvernement focalisera ses efforts sur le renforcement des structures d'encadrement rural, et œuvrera à la cohérence du dispositif de promotion de l'emploi.	Autres partenaires appuieront des programmes d'assistance alimentaire, infrastructures et intensification agricole. La BM appuiera l'amélioration du climat des affaires.	Le PNUD contribuera à l'opérationnalisation du CSLP III, à travers des politiques créatrices d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes ainsi que d'actions de développement local intégré.	Politiques sectorielles clés intègrent les orientations stratégiques du CSLP III: SR: 0 Cible: 3 (secteurs à déterminer). % des femmes et jeunes bénéficiaires programmes d'emploi SR:0 Cible 50%, 30%.	Analyses, consultations publiques, planification pour la Stratégie nationale de promotion de l'emploi complétées. Méthodologie pilote pour la génération d'emplois à travers la gestion des ressources naturelles développée et vulgarisée.	<p>Regular 3,800,000</p> <p>Other 6,000,000</p>
NATIONAL PRIORITY OR GOAL: Amélioration de la gouvernance économique, démocratique, territoriale et locale, contrôle citoyen de l'action publique et renforcement des capacités des acteurs (CSLP III Axe 4/UNDAF Axe 4)					
<p>COUNTRY PROGRAMME/ UNDAF OUTCOMES : 4) Les institutions démocratiques sont renforcées pour le plein exercice de leurs fonctions, et favorisent la participation et le contrôle citoyens ; 5) L'administration publique dispose de capacités et compétences accrues pour une conduite plus efficace des politiques de développement axées sur les OMD, y inclus à travers de l'approche sensible au genre. 6) Les institutions, les personnes vulnérables et les acteurs de la société civile sont engagés plus activement pour favoriser la cohésion sociale, dans une perspective de pleine jouissance des droits humains Outcome indicators: - % de postes occupé par les femmes au sein des postes électifs; Indice de perception de la corruption Related Strategic Plan focus areas: Gouvernance Démocratique</p>					

GOVERNMENT PARTNER CONTRIBUTION	OTHER PARTNER CONTRIBUTIONS	UNDP CONTRIBUTION	INDICATOR(S), BASELINES AND TARGET(S) FOR UNDP CONTRIBUTIONS	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS	INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME (US\$)
Le Gouvernement poursuivra les réformes de gouvernance économique, la modernisation de l'administration, et les efforts en matière des droits humains.	Les partenaires au développement contribuent à la réforme de la justice, au renforcement du cadre macroéconomique et des capacités de l'administration, y inclus dans le cadre de la décentralisation.	Le PNUD appuiera le renforcement des capacités de pilotage participatif du développement au niveau national et régional, et du cadre réglementaire en vue de la consolidation de la démocratie, des droits humains, et de la prévention des conflits.	Proportion de femmes parlementaires en position de leadership dans l'Assemblée. SR: 20% Cible: 30%. Stratégie nationale de cohésion sociale opérationnelle. SR: Non Cible: Atteint critères minimum opérationnels.	Structures nationales & locales (4 régions) disposent d'outils de planification, gestion, S&E du CSLPIII et des OMD sensibles au genre; Législation électorale codifiée et sensible au genre; Cellule d'appui au Parlement opérationnelle.	Regular 3,858,000 Other 12,000,000
NATIONAL PRIORITY OR GOAL: Bonne gouvernance environnementale et gestion durable des ressources naturelles dans l'optique d'une réduction de la pauvreté et d'une meilleure adaptation aux changements climatiques (CSLPIII Axe 2 et 4/UNDAF Axe 3)					
COUNTRY PROGRAMME/UNDAF OUTCOME : 7) Les institutions nationales intègrent les questions environnementales et les changements climatiques dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement Outcome indicator: Nombre de stratégies sectorielles intégrant les dimensions environnementales suivant les normes internationales. Related Strategic Plan focus areas: Energie et Environnement					
GOVERNMENT PARTNER CONTRIBUTION	OTHER PARTNER CONTRIBUTIONS	UNDP CONTRIBUTION	INDICATOR(S), BASELINES AND TARGET(S) FOR UNDP CONTRIBUTIONS	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS	INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME (US\$)
Le Gouvernement contribuera à mettre en place les capacités institutionnelles pour la coordination et gestion environnementale.	Les partenaires contribueront au renforcement des capacités institutionnelles. La BM appuiera le système d'information environnementale.	Le PNUD appuiera la formulation de politiques intégrant la protection et la valorisation des ressources naturelles et le changement climatique dans la lutte contre la pauvreté.	% des énergies renouvelables dans la production énergétique SR: 0 Cible:10%; Taux d'utilisation des combustibles non ligneux.SR:10% Cible:30%	Cadre pour la promotion des énergies renouvelables est élaboré & phase de pilotage initiée. Mécanisme de concertation sur la biodiversité dans le secteur des hydrocarbures opérationnel.	Regular 1,500,000 Other 8,000,000